

Édition 2024

LES ASSOCIATIONS :

ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

Lionel Prouteau
et Viviane Tchernonog

Avec le soutien de la

FONDATION
CREDIT
COOPERATIF 

LES ASSOCIATIONS :

ÉTAT DES LIEUX ET ÉVOLUTIONS

Sommaire

- 4 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
- 4 NOMBRE ET SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS
- 5 DIRIGEANTS BÉNÉVOLES
- 7 BÉNÉVOLAT ET CRISE SANITAIRE
- 8 IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET TOTAL
- 11 INFLÉCHISSEMENT DES ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES DES RESSOURCES
- 14 L'EMPLOI SALARIÉ ASSOCIATIF DE 2010 À 2020
- 15 LA DIVERSITÉ DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS
- 17 LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS DE 2011 À 2022

Le contenu de ce document et les tableaux présentés sont tirés de l'ouvrage intitulé

*« Le paysage associatif français - mesures et évolutions »,
4^{ème} édition, Lionel PROUTEAU et Viviane TCHERNONOG, Lefèvre Dalloz Editions, août 2023.
Avec les contributions de Laura NIRELLO et Muriel TABARIES*

Donner à voir la force des femmes et des hommes derrière les chiffres

Dans un contexte social et économique différent du nôtre, le physiocrate Jean BODIN énonçait à propos de la richesse des nations : « Il n'est de richesses que d'hommes ». A l'époque, il s'agissait d'énoncer un principe démographique pour assurer la prospérité d'un pays par le nombre des bras dédiés à la production agricole et artisanale.

Sous réserve d'en avoir une acception contemporaine, cette même idée nous permet de comprendre tout ce qu'apporte le monde associatif à notre nation. C'est donc avec intérêt que je vous invite à découvrir toutes les richesses créées par les femmes et les hommes qui font les associations dans cette nouvelle synthèse du paysage associatif.

A une époque où le « bon chiffre » est parfois mis en avant pour aguicher, en ne présentant que le côté positif des choses, la Fondation Crédit Coopératif est fière d'apporter un soutien sans relâche à ce panorama périodique du secteur associatif. Cette démarche s'est appuyée sur les fondamentaux de l'approche statistique : dénombrement assis sur une méthode rigoureuse, recensement d'indicateurs ne se réduisant pas à des données financières. Que soit salué le travail de recueil des données et ainsi que celui de celles et ceux qui les compilent, les présentent et les interprètent.

Ce panorama était d'autant plus attendu qu'au-delà des difficultés que rencontre de longue date le secteur associatif, nous étions impatients et soucieux d'avoir une vision de la situation de « nos » associations après la grande pandémie de Covid. Evidemment, comme pour bien d'autres pans de notre société, cette crise majeure a impacté le secteur associatif.

Dans le même temps, elle a montré que sa force ne se réduisait pas à la taille des bilans financiers. Nous avons ainsi perçu que l'engagement et la mobilisation de millions de personnes a, au quotidien, témoigné que le mot fraternité s'incarne par l'engagement de femmes et d'hommes, dans des associations de toute taille présentes sur l'ensemble du territoire national.

Oui vraiment, cette publication démontre que la richesse des associations ce sont les femmes et les hommes qui les créent, y agissent, en bref s'y engagent. Merci au panorama et à tous ceux qui l'ont confectionné de nous le donner à voir.

Édito



Jean-Louis Bancel

Président de la Fondation
Crédit Coopératif

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Ce document présente les principaux résultats de la quatrième édition de l'ouvrage *Le Paysage associatif français* qui a pour objectifs de dresser un état du secteur associatif français et de mesurer les évolutions intervenues. Comparativement aux éditions précédentes, l'actuelle édition du paysage associatif a eu un objectif supplémentaire : évaluer l'impact de la crise sanitaire. Cette édition s'est en outre enrichie d'une analyse de l'emploi salarié associatif, d'une approche départementale des créations d'associations et d'une classification des modèles socioéconomiques des associations. Plusieurs bases de données ont été utilisées pour réaliser ce travail : l'enquête Paysage proprement dite, les données du RNA et du Journal Officiel des associations, l'enquête Insee « Situation des associations en 2018 » ainsi que les déclarations annuelles de données sociales (DADS) et, depuis 2017, des bases tous salariés (BTS) de l'Insee.

S'agissant de l'enquête Paysage, la collecte des données est organisée à partir des communes qui ont transmis notre questionnaire aux associations en activité sur leur territoire. Le questionnaire porte principalement sur les caractéristiques de l'association, le travail bénévole, le profil des dirigeants bénévoles, les ressources budgétaires publiques et privées et l'impact de la crise sani-

taire. L'échantillon soumis à l'analyse compte 6052 associations. Les résultats sont redressés de façon à corriger les biais de l'échantillon en fonction des hypothèses faites sur le nombre d'associations et sur la structure du secteur associatif français selon l'existence d'emploi salarié et le secteur d'activité. Les données collectées portent sur l'année 2020, 1^{ère} année de la crise sanitaire Covid 19.

Si la méthode adoptée a été, dans ses grandes lignes, la même que celles des précédentes éditions de l'enquête Paysage associatif de manière à mesurer correctement les évolutions intervenues, la présente édition de l'enquête a cependant fait l'objet de deux modifications méthodologiques importantes :

- la mesure du nombre d'associations en activité, désormais plus précise grâce aux résultats d'une enquête spécifique conduite auprès d'un échantillon départemental du RNA (Répertoire national des associations) visant à estimer le nombre d'associations considérées à tort comme actives dans le fichier.
- la mesure du budget cumulé des associations, désormais estimé à partir d'une articulation entre les données Acoiss et les données des enquêtes Insee et Paysage associatif français auprès des associations.

NOMBRE ET SECTEURS D'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS

1 370 000 associations en activité

Le nombre d'associations en activité en 2020 a été estimé, selon la nouvelle méthodologie mise en place, à 1 370 000 pour la France entière. Le nombre d'associations employeuses s'établit à cette date et selon l'Insee dans la base tous salariés (BTS) à près de 144 000 associations ; le nombre d'associations sans salarié, obtenu par déduction, avoisine donc 1 226 000, soit un taux d'associations employeuses de l'ordre de 10,5 % (Tableau 1).

Une majorité de petites associations, souvent jeunes et actives dans les secteurs sportif, culturel et de loisirs

Les associations actives dans les domaines sportif, culturel et de loisirs constituent 65 % du nombre total d'associations. Les associations du secteur humanitaire, social et de santé en représentent en 2020 près de 12 % (Tableau 1).

Tableau 1 - Répartition des associations selon le secteur d'activité et l'existence d'emploi salarié (en %)

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble
Humanitaire, social, santé	11 %	19 %	12 %
Défense droits, causes, intérêts	13 %	10 %	13 %
Enseignement, formation, insertion	6 %	9 %	6 %
Sports	24 %	25 %	24 %
Culture	21 %	21 %	21 %
Loisirs	21 %	8 %	20 %
Activités économiques	4 %	8 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %
Effectifs d'associations	1 226 000	144 000	1 370 000
Poids relatif selon l'existence d'emploi salarié	89,5 %	10,5 %	100 %

Source : Enquête CES - CNRS université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

La grande majorité des associations sont de petite taille : 32 % d'entre elles disposent de ressources annuelles inférieures à 1 000 euros et 53 % comptent moins de 50 adhérents. Sur le long terme, la part de ces petites associations augmente de façon régulière et importante. Les associations

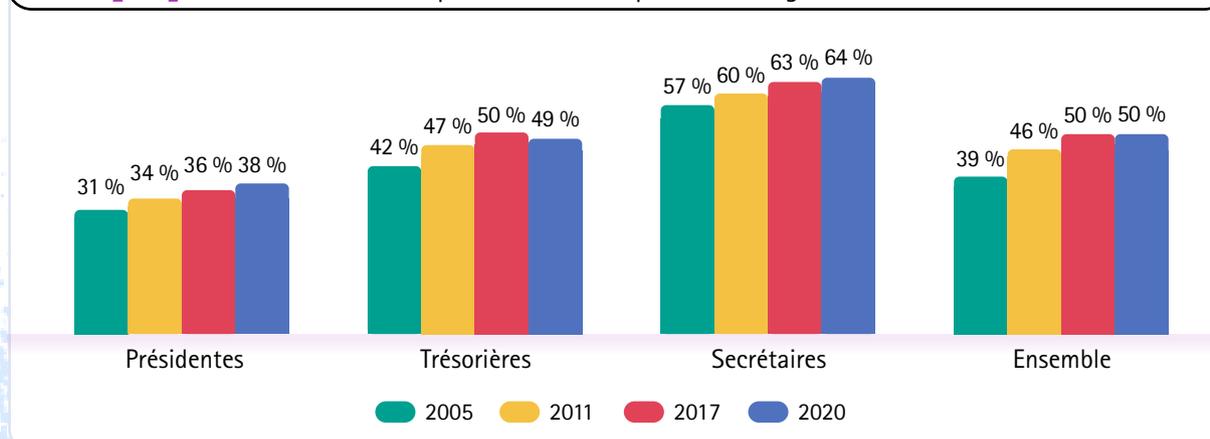
sont des organisations jeunes : malgré la crise sanitaire qui a entraîné une baisse du nombre des créations d'associations de nature à contenir l'augmentation du nombre de jeunes associations, 26 % des associations actives ont moins de 10 ans à la date de l'enquête.

LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES ENTRE FÉMINISATION, VIEILLISSEMENT ET ACCÈS DIFFICILE DES CATÉGORIES POPULAIRES

Malgré une présence toujours inférieure à celle des hommes dans les présidences associatives, les femmes connaissent une participation croissante et continue, aux instances dirigeantes des associations : la proportion de présidentes passe de 31 % en 2005 à 38 % en 2021 ; les femmes représentent même 43 % des présidences des associations

employeuses du fait de leur concentration dans certains secteurs comme l'action sociale, la santé et l'humanitaire. Pour les trésoriers, la parité dans les associations est atteinte depuis 2017, et les fonctions de secrétaire sont majoritairement (64 %) occupées par des femmes (Graphique 1) quant à elles.

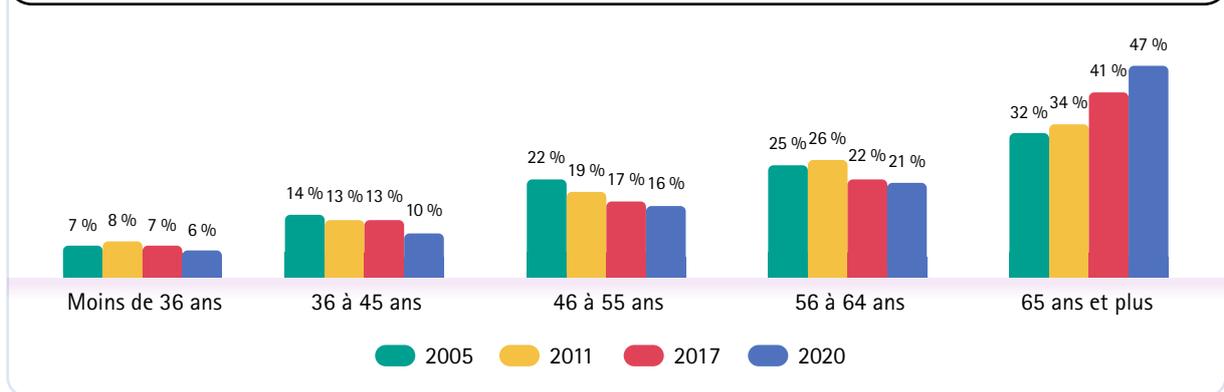
Graphique 1 - Évolution de la part des femmes parmi les dirigeants associatifs de 2005 à 2020



Source : Enquêtes CES - CNRS université Paris 1 Panthéon-Sorbonne « Le paysage associatif français », 2007, 2012, 2018, et 2021-2022

Le vieillissement des dirigeants associatifs se poursuit : 47 % des présidents ont plus de 65 ans en 2020 contre 41 % en 2017. Il s'explique en grande partie par des raisons démographiques avec l'arrivée à l'âge de la retraite des nombreuses générations d'après-guerre (Graphique 2).

Graphique 2 - Évolution de la répartition par âge des présidents d'associations de 2005 à 2020

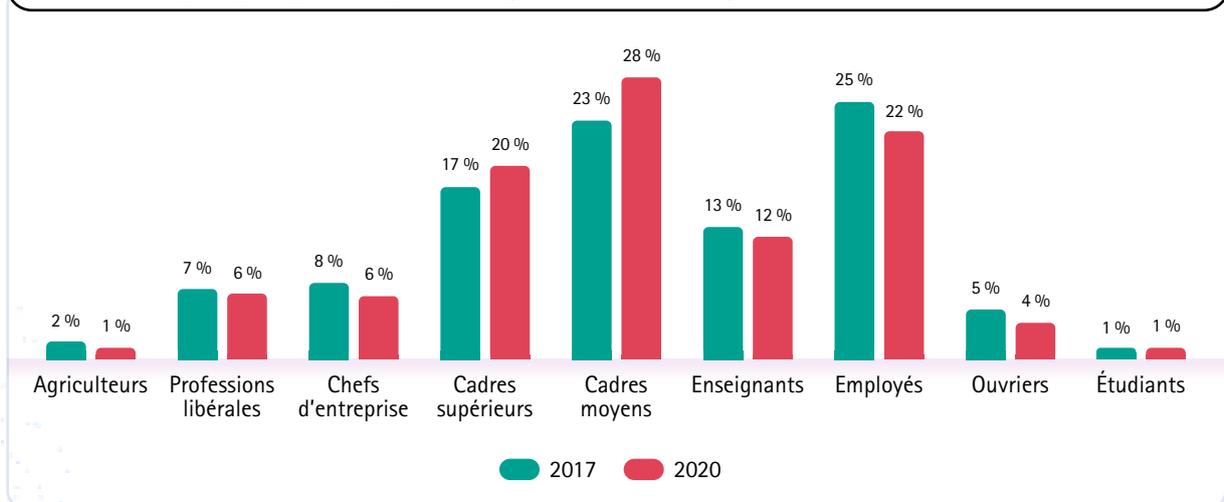


Source : Enquêtes CES - CNRS université Paris 1 Panthéon

2012, 2018, et 2021-2022

Les classes moyennes et supérieures sont toujours surreprésentées dans les fonctions de présidents d'associations : les cadres moyens et supérieurs représentent ensemble 48 % des présidences associatives. Les employés et les ouvriers sont, eux, sous-représentés comparativement à leur poids dans la population et leur part cumulée n'augmente pas. Elle diminue même légèrement (26 % en 2020 contre 30 % en 2017) (Graphique 3).

Graphique 3 - Catégorie socioprofessionnelle du président en 2017 et 2021 (en %)



Source : Enquêtes CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne « Le paysage associatif français », 2018 et 2021-2022

BÉNÉVOLAT ET CRISE SANITAIRE

UNE MESURE DÉLICATE DU BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF EN 2020

L'année 2020 a été celle du déclenchement de la crise sanitaire liée au Covid qui a affecté la vie associative du fait des périodes de confinement, des interruptions voire des interdictions administratives de certaines activités. Le recours au télétravail pour la réalisation de tâches bénévoles s'est accru dans certaines associations, surtout parmi les employeuses. Si, dans un contexte aussi perturbé, une estimation du nombre de participations bénévoles a semblé possible à partir des réponses au ques-

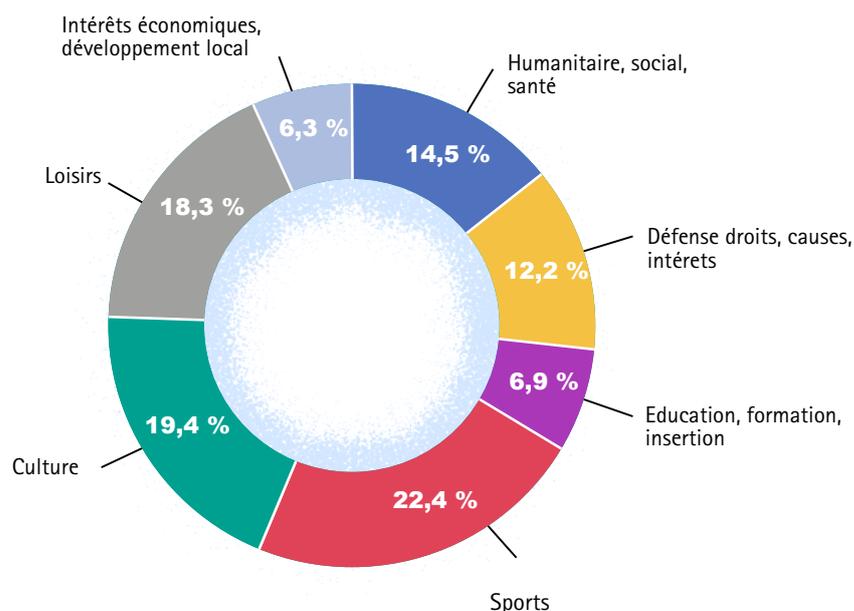
tionnaire de l'enquête Paysage, tel n'a pas été le cas pour le volume horaire annuel du bénévolat. Le nombre de participations bénévoles, qu'il faut distinguer du nombre de bénévoles car certains de ceux-ci ont des activités dans plusieurs associations, a été évalué à 22,5 millions. Une nette majorité (60 %) de ces participations est réalisée dans des associations orientées vers des activités à caractère récréatif (culture, sports, loisirs) (Graphique 4).

LA CRISE SANITAIRE A ENTRAÎNÉ UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE PARTICIPATIONS BÉNÉVOLES

Du fait de la crise sanitaire, certains bénévoles se sont mis en retrait de leurs activités associatives. Près d'une association sur 2 a connu une telle situation qui a concerné un peu plus d'un quart de l'ensemble des participations bénévoles, cette proportion atteignant un tiers dans la culture ainsi que dans le domaine de l'action sociale, caritative et dans la santé. À la date de l'enquête, fin 2021 et début 2022, toutes les mises en retrait n'avaient

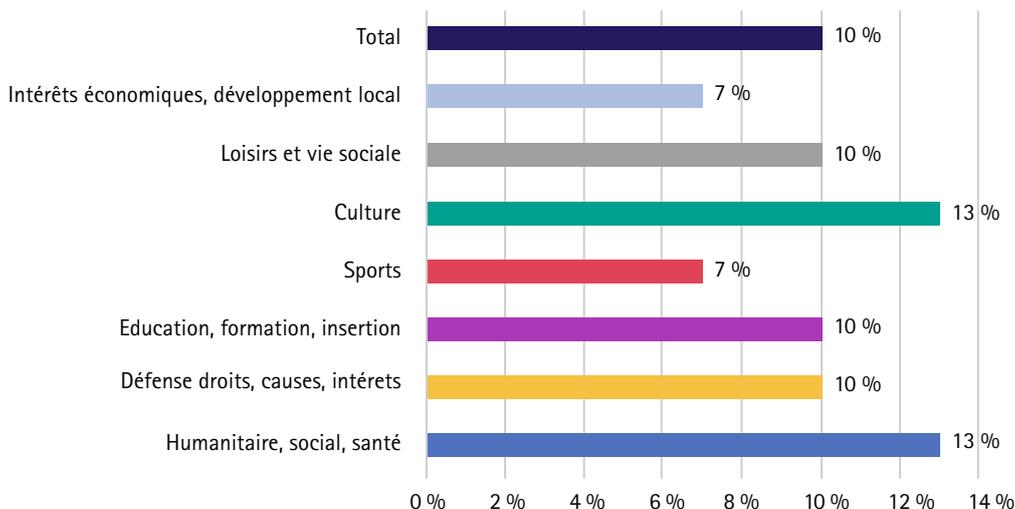
pas donné lieu à une reprise d'activité, ce qui se traduisait par des pertes de bénévoles pour les associations. Ces pertes s'élevaient à environ 10 % du total des participations bénévoles estimées en 2020, avec quelques différences selon les domaines d'activité (Graphique 5). Toujours à la date de l'enquête, l'arrivée de nouveaux bénévoles n'avait que rarement compensé ces pertes.

Graphique 4 - Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité en 2020



Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

Graphique 5 - Pertes de participations bénévoles en pourcentage des participations déclarées par l'ensemble des associations en 2020, par domaine d'activité



Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET DES ASSOCIATIONS

D'IMPORTANTES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ

56 % des associations sans salarié et 62 % des employeuses ont subi en 2020 des interruptions d'activité souvent longues, résultant d'interdictions administratives ou consécutives aux difficultés rencontrées dans l'application des consignes sanitaires liées à la crise. Les dispositifs de soutien public mis en place pour accompagner les entreprises, et auxquels ont eu accès les associations, ont été fortement mobilisés par elles : 58 % des associations employeuses appartenant principalement

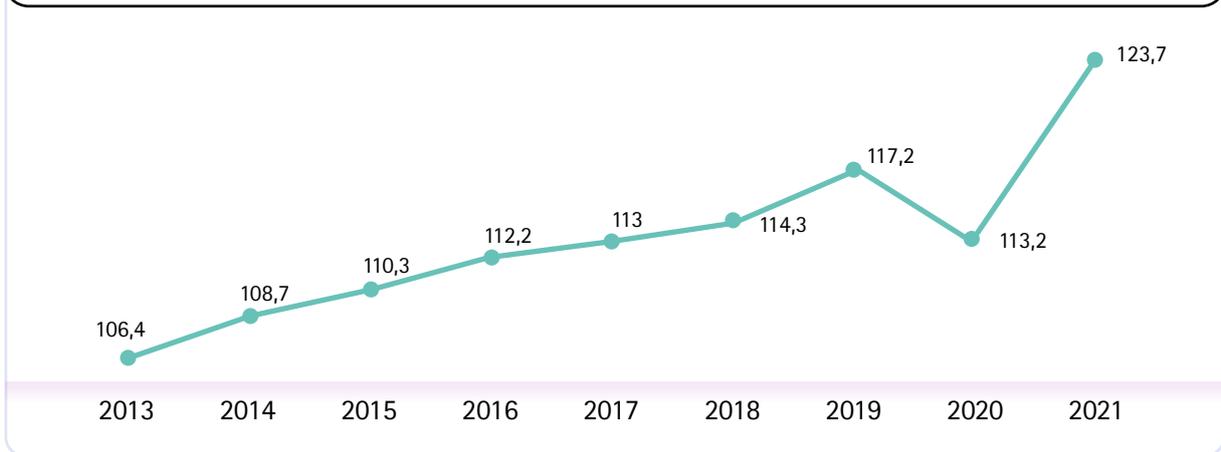
aux domaines sportif, culturel et de loisirs y ont eu recours. Les associations ont également bénéficié d'un accompagnement privé plus rare, concernant 7 % des associations employeuses et provenant surtout de réseaux associatifs ou de fondations. 35 % des employeuses ont par ailleurs dû puiser dans leurs réserves pour compenser les baisses de ressources.

UN IMPACT DE LA CRISE AMORTI PAR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PUBLIC

Le budget cumulé du secteur associatif s'est établi en 2020 à un niveau d'environ 113 milliards d'euros, soit une baisse de 3,4 % comparativement à l'année 2019. L'impact a cependant été différent selon les types d'associations : si les budgets sont

restés stables pour 47 % des employeuses, ils ont diminué pour 41 % d'entre elles et parfois dans des proportions non négligeables. L'année 2021 a enregistré en revanche un rebond du budget à un niveau de 124 milliards d'euros (Graphique 6).

Graphique 6 - Évolution du budget cumulé des associations de 2013 à 2021, en milliards d'euros courants



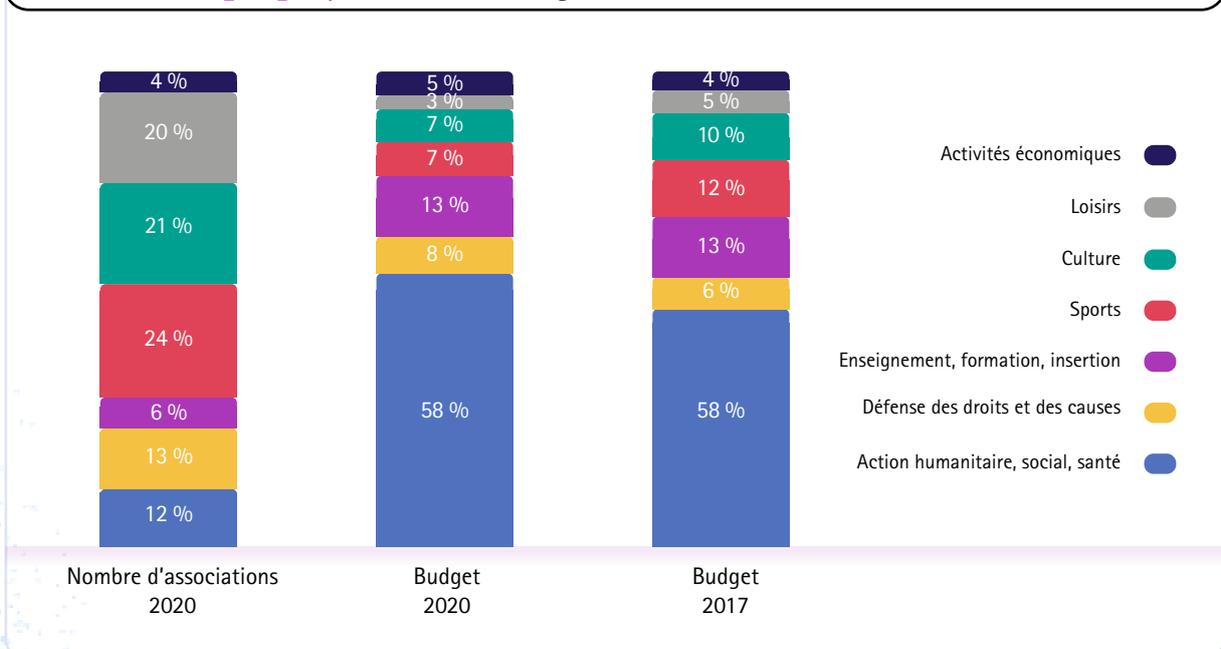
Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS TRÈS IMPACTÉES ET LES ASSOCIATIONS SANITAIRES ET SOCIALES MOBILISÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

Les associations des secteurs sportif, culturel et de loisirs ont connu d'importantes difficultés consécutives à la crise sanitaire ; ces trois secteurs réalisaient ensemble 27 % du budget cumulé des associations en 2017, et ils n'en réalisent plus que 17 % durant la première année de la pandémie (graphique 7). En revanche, les association huma-

nitaires, sanitaires et sociales, qui représentent 12 % du nombre total d'associations en 2020, réalisent ensemble 58 % du budget cumulé du secteur associatif. Les sollicitations dont une partie de ce secteur a été l'objet durant la pandémie ont certainement contribué à cette croissance (Graphique 7).

Graphique 7 - Évolution des budgets selon le secteur d'activité de 2017 à 2020



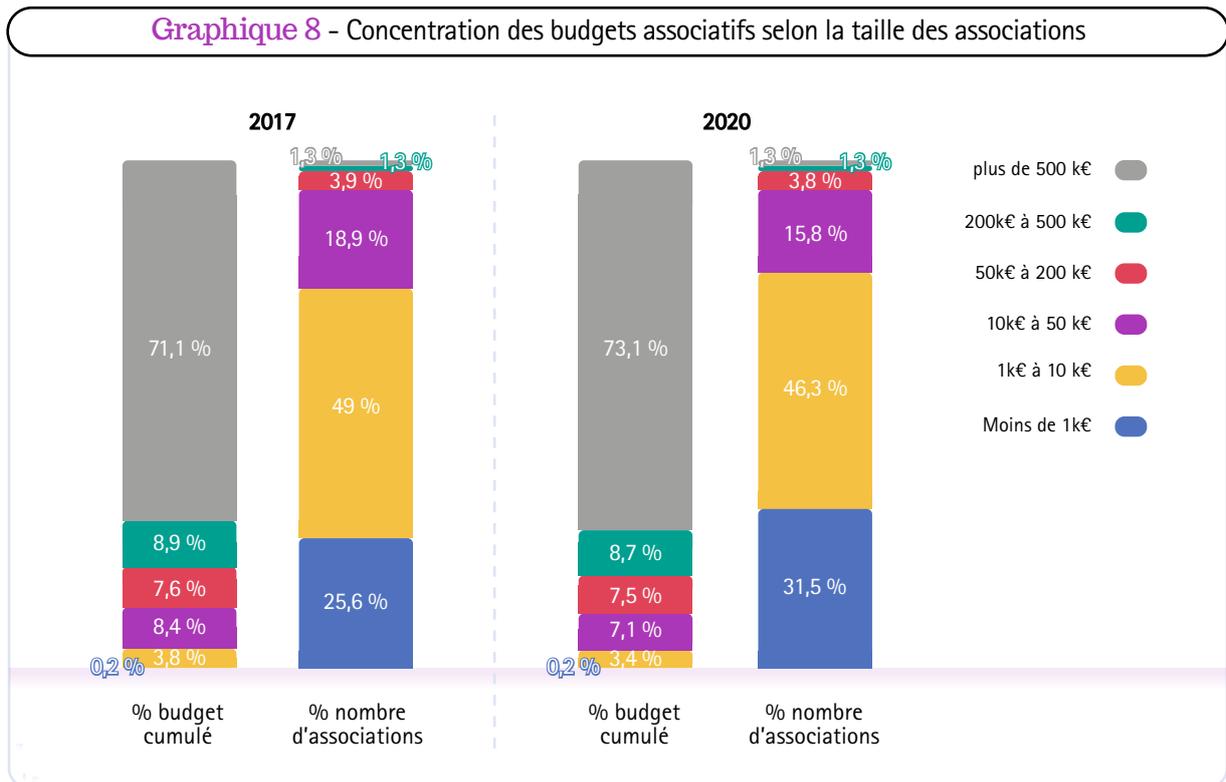
Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

UN PROCESSUS DE CONCENTRATION TOUJOURS À L'ŒUVRE

Le budget cumulé du secteur associatif est très concentré : 1,3 % des associations, soit environ 18 000 associations, concentrent 73 % du budget cumulé total, et à l'opposé 31 % des associations, qui s'appuient pour l'essentiel sur le travail bénévole réalisent 0,2 % du budget cumulé en 2020 (Graphique 8). Le processus de concentration s'est poursuivi en 2020. Les associations de taille moyenne, qui ne disposent pas de la taille critique nécessaire et des ressources humaines suffisantes

pour accéder aux commandes publiques, n'ont pu s'adapter aux transformations intervenues dans les modalités du financement public : elles voient à la fois leur nombre et leur part dans les budgets associatifs continuer de baisser, confirmant la tendance forte du secteur associatif à évoluer vers une double polarisation. La comparaison des indicateurs de concentration avec l'année 2017 montre que le processus de concentration est toujours à l'œuvre (graphique 8).

Graphique 8 - Concentration des budgets associatifs selon la taille des associations



Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

INFLÉCHISSEMENT DES ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES DES RESSOURCES INDUIT PAR LA CRISE SANITAIRE

LES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS

Les associations disposent de 4 types majeurs de ressources : les cotisations payées par les adhérents, les dons et le mécénat, les recettes d'activité et les subventions publiques.

Les recettes d'activité peuvent provenir de collectivités publiques ou d'acteurs privés. Les recettes d'activités privées sont constituées pour l'essentiel par la participation des usagers au service rendu par l'association. Les recettes d'activité publiques englobent les ressources provenant des marchés publics, de la part des prix de journée à la charge des collectivités publiques et des organismes sociaux, des aides à l'emploi et d'autres ressources à caractère contractuel. Les associations perçoivent

également des subventions publiques qui se distinguent des recettes d'activité publiques dans la mesure où elles constituent un soutien sans contrepartie apporté par les collectivités publiques, elles ne sont pas soumises à TVA. La rubrique Aides Covid, qui figure dans les rubriques de ressources de l'année 2020, ne représente ici qu'une part limitée de l'accompagnement public lié à la crise sanitaire qui a pu emprunter différentes formes (aides à l'emploi, subventions publiques...).

LES RECETTES D'ACTIVITÉ MAJORITAIRES DANS LES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS

Les recettes d'activité, qu'elles proviennent de collectivités publiques ou des usagers des associations, constituent la ressource principale du secteur associatif. Elles représentent en 2020 65% du budget cumulé du secteur associatif. La part des subventions publiques est nettement moins importante mais elle représente tout de même en 2020 le cinquième du budget total. Les autres ressources ont un poids sensiblement moindre : les cotisations, qui sont la ressource la plus répandue, alimentent les budgets à hauteur de 7 % et les dons et le mécénat à hauteur de 5 % du budget total (Tableau 2)

La structure de ressources peut cependant varier de façon substantielle d'un type associatif à l'autre, notamment selon le secteur d'activité, la taille de l'association ou encore l'existence d'emploi salarié dans l'association. L'évolution de la structure des ressources sur le long terme, dont l'examen est permis grâce aux différentes éditions de l'enquête Paysage associatif, montre que plusieurs tendances d'évolution des ressources se sont infléchies avec la crise sanitaire.

UNE BAISSSE CROISSANTE DE LA PART DES COTISATIONS

Les cotisations ont vu leur poids relatif dans les budgets baisser sur le long terme : elles représentaient 12 % des ressources du secteur en 2005 et 9 % en 2017. Le développement tendanciel du poids des associations sanitaires et sociales dans les budgets associatifs, qui ne sont que faiblement alimentés par des cotisations, contribue à la baisse

de leur poids relatif global sur le long terme. Son accélération en 2020 résulte pour une large part de l'impact important de la crise sanitaire sur le niveau d'activité - et donc sur les ressources - des associations sportives, culturelles et de loisirs dans lesquelles les cotisations constituent bien souvent la ressource la plus importante (Tableau 2).

UNE STABILISATION DE LA PART DE LA PARTICIPATION DES USAGERS

Les recettes d'activité publiques ou privées, qui ont vu leur part dans les ressources augmenter de manière régulière et importante sur une longue période, se sont stabilisées en 2020 sous l'effet des réductions d'activité liées à la crise sanitaire : elles se situent en effet à un niveau très proche (65 %) de celui observé en 2017 (66 %). Parmi ces res-

sources, la part des usagers, qui a connu sur le long terme un développement remarquable, enregistre en 2020 une baisse importante. Elle représentait 32 % des ressources budgétaires en 2005 et 42 % en 2017. Sa part a baissé en 2020 : elle ne représente plus que 36 % des ressources (Tableau 2).

UNE AUGMENTATION DE LA PART DES COMMANDES PUBLIQUES LIÉE AU NIVEAU ÉLEVÉ D'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS SANITAIRES ET SOCIALES DURANT LA CRISE

Les recettes d'activités publiques ont vu sur le long terme leur part augmenter, notamment sous l'effet du processus de transformation des subventions publiques en commandes publiques. En 2020, leur part est encore plus importante (29 %) que celle observée en 2017 (24 %) notamment en raison

de l'activité soutenue de nombreuses associations sanitaires et sociales durant la crise sanitaire qui tirent une part importante de leurs ressources des commandes publiques (Tableau 2).

UNE STABILISATION DE LA PART DES SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques, qui enregistraient sur le long terme des baisses continues et importantes de leur part dans les budgets associatifs, voient celle-ci se stabiliser en 2020 : de nombreuses collectivités locales ont cherché à accompagner les associations durant la crise sanitaire de façon à prévenir d'éventuelles destructions partielles

du tissu associatif : elles ont alors maintenu les subventions, et ont même pu dans certains cas les augmenter pour faciliter ou permettre l'application des consignes et réglementations liées à la crise sanitaire, et notamment les aménagements de locaux rendus nécessaires.

Tableau 2 - Évolution de la nature des ressources des associations de 2005 à 2020

	2005	2011	2017	2020
Cotisations	12 %	11 %	9 %	7 %
Dons et mécénat	5 %	4 %	5 %	5 %
Recettes d'activité publiques et privées	49 %	61 %	66 %	65 %
> Dont participation des usagers	32 %	36 %	42 %	36 %
> Dont commandes publiques	17 %	25 %	24 %	29 %
Subventions publiques	34 %	25 %	20 %	20 %
Aides et compensations COVID	-	-	-	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

UN REPOSITIONNEMENT DES ACTEURS PUBLICS

Le positionnement des acteurs publics dans le financement des associations s'est également trouvé percuté par la crise sanitaire. Les financements de l'État, qui avaient sur le long terme régulièrement décliné avec la décentralisation d'abord, puis avec le changement de philosophie intervenu dans les relations entre l'État et les associations au début des années 2000, se sont maintenus en 2020 à

leur part de 2017 (10 %). La part des financements en provenance des communes, également en baisse sur le long terme, s'est même légèrement accrue : elle est passée de 11 % à la veille de la crise sanitaire à 12% du budget cumulé du secteur associatif en 2020. Les financements des départements se sont situés en 2020 à leur niveau de 2017, soit 12 % du budget cumulé total (Tableau 3).

Tableau 3 - Évolution de l'origine publique et privée des ressources de 2005 à 2020

	2005	2011	2017	2020
Financements privés	49 %	51 %	56 %	48 %
>Adhérents	12 %	11 %	9 %	7 %
>Dons, mécénat, fondations, associations	5 %	4 %	5 %	5 %
>Vente aux usagers	32 %	36 %	42 %	36 %
Financements publics (Commandes et subventions publiques)	51 %	49%	44%	52%
>Communes	14 %	11 %	11 %	12 %
>Départements	10 %	12 %	12 %	12 %
>Régions	4 %	4 %	4 %	5 %
>État	12 %	11 %	10 %	10 %
>Union européenne	1 %	1 %	1 %	1 %
>Organismes sociaux	7 %	7 %	4 %	8 %
>Autres financements publics	3 %	3 %	3 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête CES - CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CRA « Le paysage associatif français », 2021-2022

La crise sanitaire a infléchi les tendances d'évolution observées sur le long terme de la structure du budget du secteur associatif. L'avenir dira si

cette parenthèse s'est refermée ou si elle a initié des modifications dans les évolutions tendanciennes antérieures.

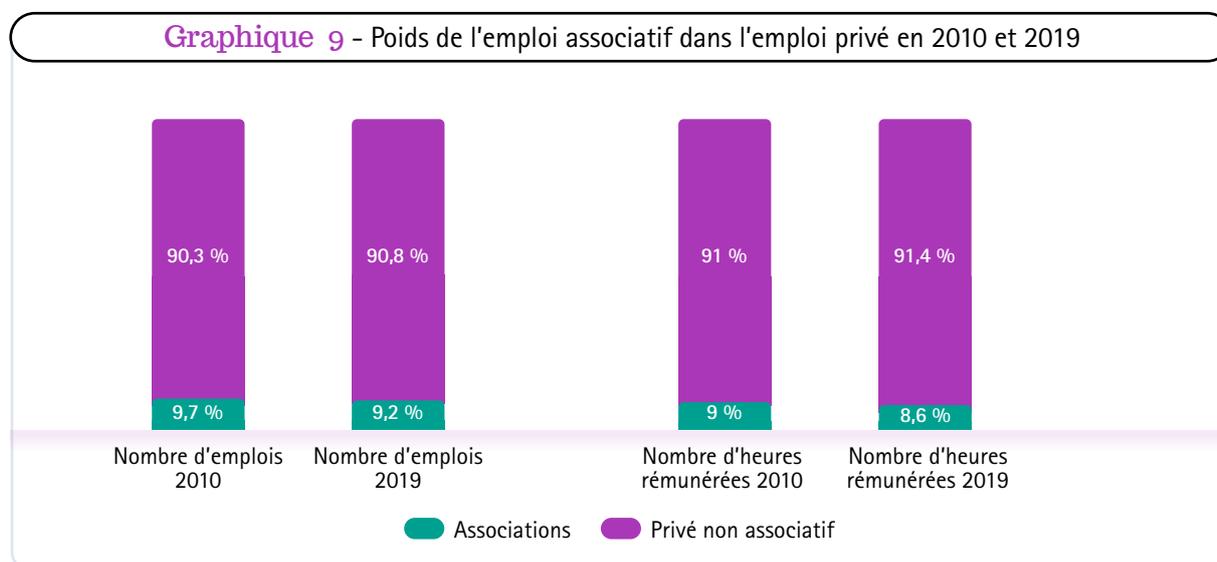
L'EMPLOI SALARIÉ ASSOCIATIF DE 2010 à 2020

UNE INFLEXION DANS LA SECONDE MOITIÉ DE LA DÉCENNIE 2010

Le dynamisme de l'emploi associatif qui s'est longtemps manifesté par une augmentation de sa part dans l'emploi total et dans l'emploi privé a connu une inflexion à partir de 2017. La diminution des emplois aidés en est incontestablement un facteur d'explication. L'examen des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et des bases tous salariés (BTS) qui leur succèdent montre aussi que l'emploi ordinaire associatif a augmenté moins vite que l'emploi du secteur privé hors associations à la

fin de la décennie. Il en résulte qu'en 2019 le poids de l'emploi salarié des associations dans l'emploi total était sensiblement le même qu'en 2010 et son poids dans l'emploi du secteur privé était même légèrement inférieur (graphique 1). Cette diminution n'épargne aucun domaine d'activité excepté les loisirs. Sur la décennie, l'âge moyen des salariés des associations augmente d'une année en moyenne. En 2019, il était de 42 ans, soit près de trois années de plus que dans le secteur privé non associatif.

Graphique 9 - Poids de l'emploi associatif dans l'emploi privé en 2010 et 2019



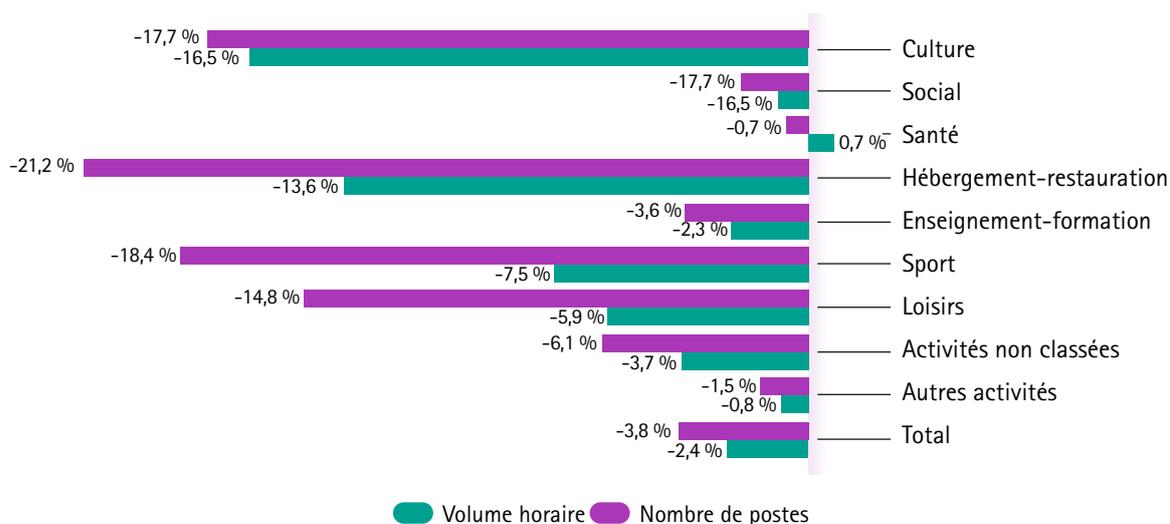
Source : DADS 2010, BTS 2019, Insee. Calcul des auteurs

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EMPLOI ASSOCIATIF EN 2020

Du fait de la crise sanitaire le nombre d'emplois et le volume horaire rémunéré dans les associations ont fléchi en 2020 par rapport à l'année précédente, mais dans des proportions différentes selon les domaines d'activité. Les plus touchés d'entre eux ont été la culture, les sports, les loisirs et l'hébergement-restauration (Graphique 10). Toutefois, considéré globalement, l'emploi associatif a moins souffert que l'emploi du secteur privé hors associations. Cela tient aux parts plus importantes qu'occupent dans le premier les domaines de l'hébergement médico-social, de l'action sociale et

de la santé, dont l'emploi a été moins affecté que celui de beaucoup d'autres domaines. Cette situation s'est traduite par un redressement ponctuel du poids de l'emploi associatif dans l'emploi de l'ensemble du secteur privé (9,4 %). La répercussion sur les salaires perçus par les salariés associatifs de la diminution de leur nombre d'heures rémunérées a été amortie par le recours aux allocations de chômage partiel. Globalement, en effet, et compte tenu de ces allocations, les revenus perçus par les salariés ont été maintenus.

Graphique 10 - Évolution des volumes horaires rémunérés et du nombre des postes, par domaine d'activité, dans les associations en 2020 par rapport à 2019, en %



Source : DADS 2010, BTS 2019, Insee. Calcul des auteurs

LA DIVERSITÉ DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS

NEUF CARACTÉRISTIQUES DE LA VIE ASSOCIATIVE UTILISÉES

À partir des données de l'enquête de l'Insee « Situation des associations en 2018 », une classification des modèles socio-économiques des associations a été construite sur la base de neuf caractéristiques de la vie associative. Cinq de ces caractéristiques sont monétaires. Les quatre premières sont constituées de la part de chacun des quatre grands types de recettes dans le budget c'est-à-dire les cotisations, les ressources d'origine publique, les recettes d'activités privées (ventes aux usagers) et les dons, auxquels ont été associés les legs, le mécénat, les concours de fondations et d'autres associations. La cinquième caractéristique

est un indicateur de diversification-concentration des quatre ressources monétaires précédentes. Deux caractéristiques concernent des ressources non monétaires. Il s'agit d'un indicateur d'intensité d'usage du bénévolat et de l'éventuel bénéfice de mises à disposition de locaux ou de terrains. Les deux dernières caractéristiques sont le recours ou non à l'emploi salarié et la nature des adhérents (uniquement des personnes physiques ou présence de personnes morales). Ces neuf caractéristiques constituent les variables actives.

SEPT MODÈLES MIS EN ÉVIDENCE

Cette classification conduit à distinguer sept modèles dont seuls certains traits sont ici présentés (Graphique 11) :

- ❶ Le modèle 1 a des ressources monétaires diversifiées ; il compte pour 7,4 % du total des associations et 20,9 % du budget cumulé du secteur ;
- ❷ Le modèle 2 a un financement public dominant (3,2 % des associations, 41,2 % du budget cumulé) ;

- ❸ Le modèle 3 a un financement très majoritaire par cotisations et une forte intensité de bénévolat (27,3 % des associations, 3 % du budget cumulé) ;
- ❹ Le modèle 4 a des ressources hybrides, c'est-à-dire à la fois des ressources monétaires diversifiées et un fort concours de ressources non monétaires (26 % des associations, 4,2 % du budget cumulé) ;
- ❺ Pour le modèle 5, (9,8 % des associations, 2,6 % du budget cumulé) les cotisations dominent les

recettes monétaires mais moins nettement que pour le modèle 3 du fait d'un appoint en ressources d'origine publique. L'intensité d'usage du bénévolat y est moindre que dans le modèle 3 ;

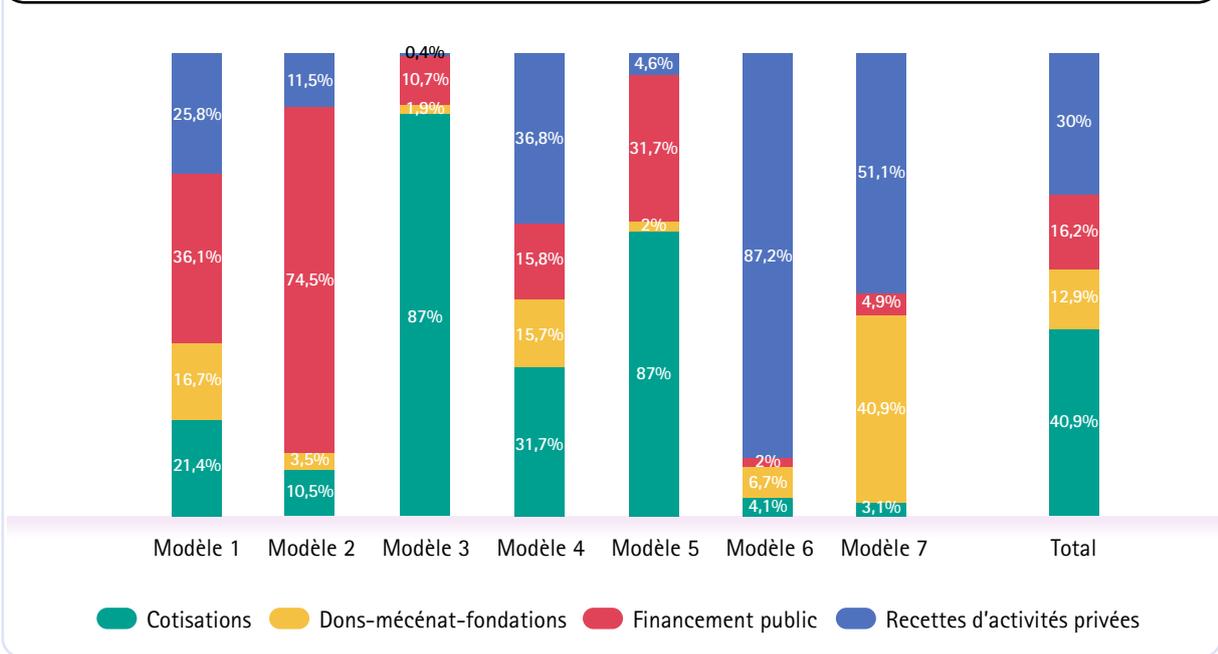
⑥ Dans le modèle 6, la majorité des ressources budgétaires est tirée de recettes d'activités privées (11,7 % des associations, 14,4 % du budget cumulé) ;

⑦ Et enfin le modèle 7 réunit des associations financées soit quasi exclusivement par les dons,

legs, mécénat, fondations, soit uniquement par des recettes d'activité privées (14,6 % des associations, 13,7 % du budget cumulé) ; c'est la très forte concentration de leurs recettes monétaires qui les réunit au sein du même modèle (graphique 12).

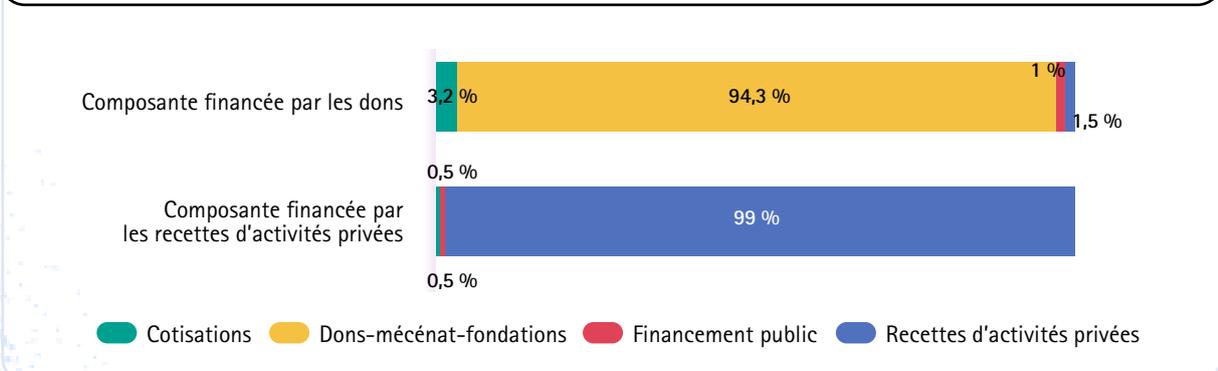
Le degré de présence de ces sept modèles varie substantiellement d'un domaine d'activité à l'autre.

Graphique 11 - Part moyenne de chacune des ressources monétaires dans les budgets des différents modèles



Source : Enquête Insee Situation des associations en 2018, calcul des auteurs

Graphique 12 - Part de chaque ressource dans les deux composantes essentielles du modèle 7



Source : Enquête Insee Situation des associations en 2018, calcul des auteurs

LES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS de 2011 à 2022

UNE FORTE CHUTE DES CRÉATIONS EN 2020, UNE AUGMENTATION PLUS SOUTENUE DES DISSOLUTIONS DÉCLARÉES À PARTIR DE 2021

Au niveau national, sur la période étudiée, c'est de 2014 à 2019 que le nombre annuel de créations d'associations a atteint son maximum, oscillant autour de 70 000 par an. Ce nombre a sensiblement diminué en 2020 avec le déclenchement de la crise sanitaire (60 000). La reprise a été très limitée en 2021 (moins de 63 000 créations) mais plus franche en 2022 (près de 68 000).

Jusqu'au milieu des années 2010, les dissolutions déclarées, qui ne représentent qu'une partie seulement des disparitions d'associations, étaient plutôt orientées à la baisse. Depuis lors elles connaissent une hausse qui s'est intensifiée à partir de 2021.

LA PREMIÈRE PLACE POUR LA CULTURE

Sur cette période de douze années, c'est la culture qui détient la part la plus importante dans les créations avec près de trois sur dix (Tableau 1). Elle est suivie des sports et des loisirs. En termes de

dynamique dans le temps, l'environnement mais aussi l'action sociale et sanitaire ont vu leur part dans les créations augmenter.

Tableau 4 - Part des différents domaines dans les créations totales d'associations de 2011 à 2022

Domaine d'activité	Part dans les créations totales
Défense de droits, causes et intérêts	7,8 %
Loisirs	12,4 %
Sport	15,8 %
Culture	28,5 %
Action sociale et sanitaire	11,7 %
Éducation et formation	6,3 %
Gestion des activités économiques	3,3 %
Amicales	7,5 %
Environnement	4,3 %
Autre	2,4 %
Total	100 %

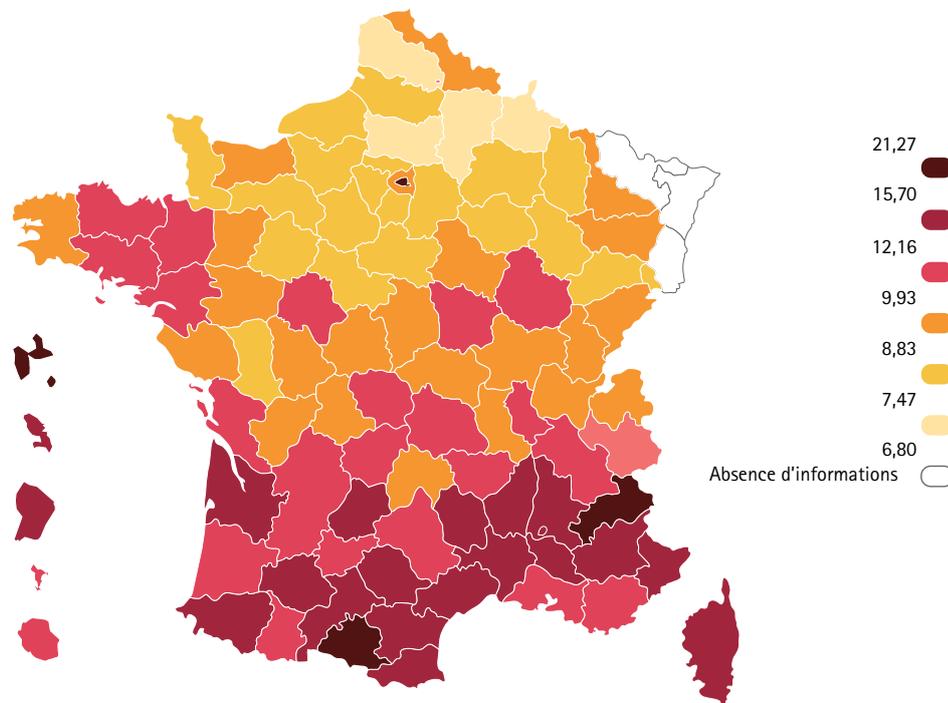
Source : Journal Officiel des associations. Calcul de l'auteur
Champ : France entière moins l'Alsace et la Moselle.

DES SITUATIONS DÉPARTEMENTALES TRÈS VARIABLES

Dans l'ouvrage *Le Paysage associatif français* – 4^e édition, l'accent est mis sur une approche départementale en ce qui concerne les créations associatives. Sur la base des comparaisons entre les taux moyens de création pour 10 000 habitants, un contraste est observé entre, d'une part, une aire à taux de création élevés comprenant approximativement le Sud de la Loire, auquel il faut ajouter Paris et les départements des Antilles ainsi que la Guyane, et, d'autre part, une France métropolitaine du Nord qui a en général des taux globaux de créa-

tion sensiblement plus faibles (carte 1). L'impact de la crise sanitaire sur les créations départementales d'associations peut être mis en évidence en comparant le nombre cumulé de créations de 2020 à 2022 à celui des trois années antérieures au déclenchement de cette crise (2017-2019). Dans la très grande majorité des cas, le premier a été inférieur au second. Mais l'ampleur de cette diminution a été très variable selon les départements, sans qu'une partition géographique des différentes situations n'apparaisse.

Carte 1 - Taux de création d'associations par département, pour 10 000 habitants.
Moyenne sur la période 2011-2022



Champ : France entière moins l'Alsace et la Moselle.
Source : Journal Officiel des associations. Calcul de l'auteur.



Suivez-nous !



Rendez-vous sur notre site internet :
fondation.credit-cooperatif.coop

Pour nous contacter :
fondation@credit-cooperatif.coop

Cette recherche a bénéficié des concours financiers suivants :

